



Requette au juges des affaires familiales

Par **garnerone**, le **17/02/2009** à **13:51**

Bonjour,

je souhaite écrire une lettre aux juges pour faire valoir mes droits de mère car ma fille réside chez moi depuis 9 ans et que son père ne s'occupe pas d'elle...je veux proposer un accord à l'amiable d'un droit de garde d'un week-end sur deux, et la moitié des vacances scolaires et une pension alimentaire que je perçois déjà...

par contre je ne veux plus que ma fille soit hébergée chez les grands-parents car celui-ci y vit ou ma fille dort dans la même chambre 10m que ses grands-parents et où son père ne s'en occupe pas.

pourriez-vous me dire ce que je dois écrire sur la requête.

merci

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **15:26**

Bonjour,

J'ai des difficultés à comprendre votre situation.

Avant de répondre, merci d'indiquer :

Avez-vous eu un jugement de divorce ou séparation sans décision ?

Donc, vous voulez saisir le Juge pour une modification des mesures du divorce où pour mettre en place de droit de garde, de visite etc..;

Cordialement